

PERMIS "CONSTRUCTION COMMERCE ET/OU INDUSTRIE"

Nom du requérant:

Téléphone:

Adresse:

Adresse des travaux:

Entrepreneur:

Date:

Responsable:

Téléphone:

Date début des travaux:

Adresse:

Date fin des travaux:

Type de construction;

Valeur des travaux:

txs incluses

Dimension: Largeur X Longueur X Hauteur

X

X

Nombre d'étage:

Nombre de locaux:

Type de toit:

Pente du toit:

Matériaux:

Finition extérieure; Façade:

Côté gauche:

Arrière:

Côté droit:

Finition intérieur (plancher);

Bâtiment annexé Oui Non

Dimension: Largeur X Longueur X Hauteur

X

X

Dimension: Largeur X Longueur X Hauteur

X

X

Téléphone:

Ingénieur:

Téléphone:

Arpenteur:

Téléphone:

Les plans fournis doivent être émis pour "construction et porter le sceau du professionnel".

Tel que, Architecte et/ou Ingénieur. Le tout afin d'émettre le permis.

Information supplémentaire;

SIGNATURE

REQUÉRANT

Installation septique prévue Oui Non Si, oui, veuillez nous fournir une étude de sol pour approbation.

- 1- *****IMPORTANT***** Joindre les documents suivants à votre demande:
- 2- Plan d'implantation - Arpenteur
- 3- Plan d'architecte et Ingénieur (1 copie électronique et 1 copie papier à l'échelle)
- 4- Certificat de localisation à la fin des travaux.

Coût du permis:

Règ. 2011-190 Annexe 1

À compter du moment où l'ensemble des renseignements et documents exigés sont fournis, conformes et ne comportent pas d'erreurs, le fonctionnaire désigné dispose d'un délai de 30 jours ouvrables pour délivrer ou refuser une demande permis. (Art. 44 RÈGLEMENTS SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS – RÈGLEMENT NO 2011-190 VERSION REFONDUE (21 octobre 2020))